

arguments à l'appui de cette décision et ceux qui sont invoqués dans la lettre écrite par sir Peregrine Maitland au mois de février précédent (1821) empruntent naturellement leur force aux documents relatifs à la concession primitive faite par le gouverneur Haldimand, au transfert des terres effectué par les Mississaugas, et à leur étendue avant que les Six (ou Cinq) Nations eurent obtenu le titre en vertu duquel elles les réclament et aux procédures subséquentes au sujet de ces terres.

Joseph Brant, le chef principal et l'âme dirigeante des Six Nations, mourut le 27 novembre 1807, et John Norton, invariablement représenté comme étant un chef Mohawk, semble avoir assumé la position de chef principal tenue par Brant, lequel, alors qu'il était à Londres, durant le séjour en cette ville du gouverneur Haldimand, avait, grâce à l'intervention de celui-ci, été reçu avec une grande cordialité par les plus hauts fonctionnaires et autres. En 1804, Norton apporta une lettre de Brant le présentant à lord Moira, qui l'envoya à lord Camden, en déclarant que tout ce qu'il savait sur son compte c'était qu'il lui avait été présenté par Brant. Il avait aussi un mémoire des Six Nations dans lequel il est qualifié de "chef adoptif" (Q 299 p. 218). Le mémoire demandait la totalité des douze milles sur la Grande-Rivière, à partir de son embouchure jusqu'à sa source, et s'appuyait sur la transaction avec M. le président Russell pour faire valoir cette réclamation. Plusieurs mémoires et lettres de Norton, tous au même effet, ont été envoyés durant l'année 1804. (Q 299, pages diverses, voir aussi Q 303, pp. 95, 102-104, etc.)

En 1808 Norton était de retour à la Grande-Rivière, d'où il envoyait un long mémoire recommandant des mesures propres à unir tous les Indiens advenant le cas d'hostilités de la part des Etats-Unis, la modification de la tenure des terres et l'adoption des moyens nécessaires pour civiliser les Six Nations. Dans une lettre contenant un commentaire succinct des faits et gestes de Norton, le lieutenant-gouverneur Gore accuse Brant et Norton de s'efforcer de disposer des terres de la Grande-Rivière de façon à les faire tourner à leur avantage personnel. D'après sa déclaration, Norton se serait servi de la lettre de présentation de Brant pour en imposer à ceux que Gore qualifie de "personnages éminents et respectables" en se faisant passer pour Indien et chef des Sauvages, tandis qu'au contraire il était Ecossais, avait servi comme simple soldat dans le 65<sup>e</sup> régiment et avait obtenu son congé en 1788, grâce à l'influence de M. Coffin, chez lequel la mère de Norton était servante. Gore énumère les genres d'occupations auxquelles il s'était livré jusqu'à ce qu'il se fut établi sur la Grande-Rivière et eût assumé l'apparence, les usages et les coutumes des Indiens. (Q. 312—1. p. 126.) Sa lettre contient de sérieuses accusations contre Brant et des objections au changement de la tenure des terres des Sauvages.

Jusqu'en 1812 les documents ne disent rien des allées et venues de Norton. Le 6 novembre de cette année, il était à un "Conseil de condoléances" tenu au Fort George, à l'occasion des décès du général Brock et autres, et le 22 décembre, Robert Dickson, agent des Sauvages, requérait ses services, si l'on pouvait se passer de lui à Niagara. Dans ces deux documents, on l'appelle le "Capitaine Norton". (Série C, vol. 256, pp. 194-228.) Le 1<sup>er</sup> juin 1813, il accuse réception des remerciements de sir George Prevost adressés à lui et à ses amis pour leurs services contre l'ennemi (série C, vol. 257, p. 81), mais ces marques de faveur lui ont apparemment donné de sa propre importance une idée peu propre à développer en lui l'esprit de discipline. Ses relations avec Claus, surintendant général adjoint des affaires indiennes, ont en conséquence été apparemment d'une nature peu amicale, et cela ressort, entre autres